

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de VARETZ

L'an deux mil vingt trois, le vingt trois février, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de VARETZ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Mme Béatrice LONDEIX, Maire.

Étaient présents : Mme Béatrice LONDEIX, M. Clément TALLERIE, Mme Marie-Christine COURSIERE, M. Frédéric BARBIER, Mme Mylène JAYLES, M. Anthony CARROLA, Mme Sabine TERNAT, M. François BERNIER, Mme Aurélie VERLHAC, M. Christian ESCURE, Mme Cylvy NEPLE, Mme Marie-Aimée DESAILLE, M. Dominique VENOT, Mme Patricia PATIENT, M. Joël AYMARD.

Étaient absents excusés : M. Laurent VIOZELANGE, Mme Khadija CHIBOU, Mme Catherine GOULMY, M. Jean-Philippe TAURISSON.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Laurent VIOZELANGE en faveur de M. Frédéric BARBIER, Mme Khadija CHIBOU en faveur de M. Dominique VENOT, Mme Catherine GOULMY en faveur de Mme Marie-Aimée DESAILLE, M. Jean-Philippe TAURISSON en faveur de Mme Cylvy NEPLE.

Secrétaire : Mme Sabine TERNAT.

### Ordre du jour :

- 01 - Désignation d'un secrétaire de séance
- 02 - Adoption du procès-verbal de la réunion du 03 février 2023
- 03 - Relevé des décisions du Maire
- 04 - Commission d'appel d'offres : élection d'un membre suppléant
- 05 - FDEE : désignation d'un délégué titulaire
- 06 - Rénovation énergétique de l'Espace Colette : demande de subvention DETR et "Fonds Verts"
- 07 - Rénovation de l'éclairage des stades de la Plaine des jeux : demande de subventions DETR et Conseil Départemental
- 08 - Collège d'Objat : demande d'aides financières pour divers voyages scolaires
- 09 - Agglo de Brive : régularisation de l'exploitation du poste de relevage du stade
- 10 - DPU : vente Fraysse/SCI TRL
- 11 - Affaires diverses

---

### **INFORMATION : Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame TERNAT Sabine est élue secrétaire de séance.

---

### **INFORMATION : Adoption du procès-verbal de la réunion du 03 février 2023**

Le procès-verbal du 03 février est adopté à la majorité des membres présents.

---

### **INFORMATION : Relevé des décisions du Maire**

Madame le Maire donne lecture de la décision du Maire prise le 22 février :

**MA-DEC-2023-003 :** renouvellement contrat fourniture gaz avec la société ENGIE.

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-015 : Commission d'appel d'offres : élection d'un membre suppléant**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de Monsieur GUION Christophe en tant que membre suppléant de la commission d'appel d'offres, il convient de pourvoir à son remplacement.

Ce vote doit se faire légalement par bulletin secret à moins que le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, à main levée.

Vote à main levée : **POUR : 19    CONTRE : /    ABSTENTION : /**

Monsieur VENOT Dominique est candidat.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection de Monsieur VENOT Dominique en tant que membre suppléant de la Commission d'Appels d'offres.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Résultat du vote :    POUR : 19    CONTRE : /    Abstentions : /**

**- Monsieur VENOT Dominique est élu membre suppléant de la commission d'appels d'offres.**

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date d'affichage, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent.*

19 VOTANTS  
19 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

#### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-016 : FDEE : désignation d'un délégué titulaire**

Suite la démission de Monsieur GUION Christophe, il convient de pourvoir à son remplacement en tant que membre titulaire au sein de la FDEE. Madame le Maire rappelle :

- Que les délégués aux associations et syndicats intercommunaux sont désignés par la Conseil Municipal dans les conditions prévues par l'article L 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Qu'en qualité de membre adhérent le Conseil Municipal de Varetz se doit de procéder à la désignation de délégués titulaires et suppléants qui représenteront la commune au sein de ces établissements.

Elle demande donc à l'assemblée si certaines personnes sont candidates au poste de délégué titulaire auprès de la FDEE.

Monsieur CARROLA Anthony est candidat. Il est proposé au Conseil Municipal de procéder au vote.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Résultat du vote :    POUR : 19    CONTRE : /    Abstentions : /**

**- Monsieur CARROLA Anthony est désigné délégué titulaire auprès de la FDEE de la Corrèze.**

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date d'affichage, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent.*

19 VOTANTS  
19 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

#### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-017 : Rénovation énergétique de l'Espace Colette : demande de subvention DETR et "Fonds Verts"**

L'Espace Colette, bâtiment construit en 1970 et rénové et agrandi en 1996, de catégorie 4 type L est le seul lieu qui puisse être utilisé pour les manifestations sportives et les activités sportives des associations, des repas, des expositions, des réunions publiques, séminaires ...

Ce bâtiment d'une superficie de 360 m2 est très énergivore car peu ou pas isolé. Les installations de chauffage et de traitement d'air sont hors service du fait de l'absence totale de régulation de température et dangereuses pour le public du fait de fuites de gaz. Une chaudière d'occasion et de prêt a été installée provisoirement afin de maintenir le service public. Cette solution ne peut être que provisoire car très énergivore et par conséquent très coûteuse compte tenu de l'augmentation du prix du gaz.

L'objectif est de réduire la consommation énergétique de ce bâtiment et pour atteindre cet objectif d'engager des travaux d'isolation sous le parquet, des murs, de remplacer les menuiseries extérieures, d'abaisser le plafond et de l'isoler, de